



Communiqué de presse - Brittany Ferries renouvelle son partenariat avec l'École Nationale Supérieure Maritime

14 mai 2024 - 12h30



Engagés depuis plusieurs années dans une coopération commune qui contribue au développement de l'économie maritime, Brittany Ferries et l'ENSM (l'École Nationale Supérieure Maritime) ont décidé de réunir à nouveau leurs compétences et leurs moyens afin de renforcer leurs relations et mutualiser leurs efforts pour créer des synergies fortes au service de leurs valeurs et ambitions mutuelles.

Ainsi et par renouvellement de ce partenariat dont la signature a lieu ce lundi 13 mai à Saint-Malo, Brittany Ferries, premier employeur de marins français, affirme sa volonté de pérenniser ces relations et d'élargir les initiatives avec l'ENSM.

Parmi les initiatives liées à ce partenariat, se distinguent :

- Des sessions « School in ship » qui permettent aux élèves de l'école d'officier d'embarquer, et c'est une première pour certains, dans des conditions de navigation réelles sur un navire de Brittany Ferries. Encadrés par leurs enseignants et des officiers de la Compagnie, ils s'entraînent, en immersion, aux gestes et bonnes pratiques de leur futur métier. Cette opération permet à la Brittany Ferries de tisser des liens avec les futurs officiers. En 2023, 55 étudiants ont embarqués dans le cadre de ces sessions « School in ship ».
- Des visites pédagogiques pour les enseignants de l'ENSM. Par l'enrichissement des échanges avec son personnel de bord, Brittany Ferries donne l'opportunité à l'ENSM de maintenir et développer les compétences de son personnel.
- Des possibilités de détacher des officiers Brittany Ferries pour enseigner à l'ENSM.

"Brittany Ferries est fière de ce partenariat renouvelé avec l'ENSM à Saint-Malo. Depuis près de 15 ans, nous sommes aux côtés de ces jeunes marins, futurs forces vives du pavillon français. Nos entreprises comme nos écoles vibrent au diapason des sociétés. La lutte pour l'inclusion, contre les discriminations et pour la promotion des métiers de la mer auprès des femmes est une priorité pour nous tous et je suis heureux que cette nouvelle convention intègre les valeurs aux côtés de celles qui ont fait la grandeur de notre compagnie. Le premier employeur de marins français se doit d'être à la hauteur des ambitions de l'ENSM et du ministre de la Mer, Hervé Berville, pour faire rayonner, avec le pavillon français, l'excellence des personnels navigants officiers et non-officiers." **précise Jean-Marc Roué, Président de Brittany Ferries**

À propos de Brittany Ferries

- **Chiffre d'affaires 2023** : 484,7M€
- **Renouvellement de la flotte** 2 navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié et 2 navires hybrides GNL/ électrique qui entreront en service en 2024 et 2025
- **Emploi** : 3 112 salariés dont 2 180 navigants (Equivalent plein temps)
- **Passagers** : 2 026 876 en 2023 • **Fret** : 155 592 en 2023
- **12 navires** opérant entre la France, Le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Irlande via 13 routes maritimes
- **12 ports** : Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen, Le Havre, Plymouth, Portsmouth, Poole, Cork, Rosslare, Santander, Bilbao.
- **Retombées touristiques** : 704 000 visiteurs uniques France, générant 9 millions de nuitées en 2023